Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le lundi 1er mai 2017, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19 h 30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et monsieur les conseillers suivants :

Ginette Noël
Yvon Charette
Chantal Thibault
Charles Desrochers
John Chomyshyn

Monsieur Jacques Saucier est absent.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et madame Cindy Paquin secrétaire-trésorière adjointe sont présentes.

2017-04-80 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2017-04-81 **Adoption du procès-verbal du 6 mars**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 6 mars 2017 tel que rédigé.

Adoptée

2017-04-82 **Liste des comptes payés au cours du mois de mars 2017**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes payés au cours du mois de mars 2017 tel que présenté au montant de 54 356.71$ du chèque numéro C1708497 à C1708562.

Adoptée

Dépôt des dépenses salariales

Remis en mai

Adoptée

2017-04-83 **Listes des comptes à payer**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 20,068.31$ du chèque C1708563 à C1708584.

Adoptée

2017-04-84 **Correspondance**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'accepter la correspondance telle que présentée.
Adoptée

2017-04-85 **Démission de Mme Florence Girard-Côté**

IL est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'accepter la démission de madame Florence Girard-Côté à titre d'OMBE en date du 19 mars 2017.

Adoptée

2017-04-86 **Nomination au poste d'OMBE**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu de nommer madame Nathalie Duclos à titre d'OMBE pour l'émission des permis et certificats pour une période de 6 mois. Lorsque les 6 mois seront écoulés, madame Duclos pourra reprendre son poste à la réception ou appliquer officiellement au poste d'OMBE suite à un affichage.

Adoptée

2017-04-87 **Nomination au poste de secrétaire-réceptionniste**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu de nommer madame Sylvie Marleau au poste de secrétaire-réceptionniste pour une période de 6 mois. Lorsque les 6 mois seront écoulés, advenant que le poste à la réception soit vacant, madame Marleau pourra appliquer officiellement suite à un affichage.

Adoptée

2017-04-88 **Dossier CPTAQ (M Jean-Marc Larouche)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'informer la CPTAQ qu'il n'y a pas d'autre espace approprié disponible ailleurs sur le territoire de la municipalité.

Adoptée

2017-04-89 **Dossier CPTAQ (BEX)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'informer la CPTAQ que le site demandé est situé dans une zone forestière homogène sous la gestion du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Le site est composé de sols accidenté et boisé peu propice à l'agriculture. L'exploitation agricole la plus près est située à 1.5 km vers l'est. Il s'agit de la Ferme Avicole Paul Richard et fils.
L'ensemble des gravières-sablières est situé dans cette portion du territoire.

La demande d'utilisation du sol a pour but d'obtenir des matériaux granulaires sur notre territoire, afin de pouvoir entretenir nos infrastructures. La proximité de ce site permet de réduire les coûts des infrastructures dont bénéficie l'ensemble des citoyens.

Adoptée

2017-04-90 **Demande de M Michel Lefebvre pour le BEX**

Considérant une demande de M Michel Lefebvre pour installer un tamis dans le BEX de la municipalité pour avoir de la variété en matériaux granulaires;
Considérant que le BEX appartient à la Municipalité de Rivière-Héva;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu de refuser la demande de M Michel Lefebvre.

Adoptée

2017-04-91 **Projet de gymnase et rencontre avec la CSOB**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'envisager l'option 2 proposée par la CSOB pour le projet. Monsieur Jacques Sylvestre est mandaté pour effectuer un plan d'implantation du gymnase en plus de localiser le bâtiment déjà existant.

Adoptée

2017-04-92 **Fondation Brousseau-Dargis**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'acheter 2 billets supplémentaires pour le souper du 8 avril.

Adoptée

2017-04-93 **CREAT (facture de 50$)**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu de renouveler l'adhésion du 1er avril 2017 au 31 mars 2018.

Adoptée

2017-04-94 **OBVAJ (appui au projet pilote d'analyse de la qualité de l'eau de surface)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu de vous informez de l'appui de la Municipalité de Rivière-Héva au projet pilote d'analyse de la qualité de l'eau de surface présentée par l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ). Suite à la rédaction de son Plan directeur de l'eau, l'OBVAJ a constaté un manque de données quant à la qualité des eaux de surface sur certains secteurs de sa zone de gestion et diverses problématiques reliées à l'enjeu important de l'adaptation des communautés locales aux changements climatiques. Ce projet a donc été identifié par l'OBVAJ afin d'augmenter les données sur la qualité des eaux de surface ainsi que pour obtenir un plus juste portrait de la santé des bassins versants, tout comme d'intégrer les acteurs locaux à la réalisation d'actions concrètes dans la gestion intégrée de l'eau. Le projet répond directement aux différents mandats de l'OBVAJ quant à la concertation et l'intégration des acteurs locaux, l'acquisition de connaissances sur le terrain et le transfert des connaissances, ainsi que le soutien au développement de projets. Ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre de plusieurs objectifs du Plan d'action 2014-2019 de l'OBVAJ. Il permettra également d'évaluer les enjeux de qualité et de quantité de l'eau et de fournir de meilleurs outils de prise de décisions aux acteurs locaux quant au développement, aux actions de sensibilisation et de protection, à la conservation ainsi qu'à l'adaptation aux changements climatiques.

Pour la Municipalité de Rivière-Héva, nous croyons que les activités d'échantillonnage des eaux de surface permettront d'augmenter les réseaux de collecte de données déjà mis en place par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et d'encourager le développement de projets locaux afin de mieux s'adapter aux changements climatiques. Nous croyons également que les données recueillies dans le cadre de ce projet pourront être complémentaires aux différentes banques de données provinciales telles que le Réseau-rivières ainsi que le Réseau de surveillance volontaire des lacs quant à la qualité des eaux de surface du territoire, tout comme il permettra d'augmenter l'implication des acteurs locaux dans la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.
Nous considérons que ce projet sera un pas de plus, dans l'acquisition de connaissances pour le territoire de l'Abitibi-Jamésie. Nous souhaitons apporter à l'OBVAJ un appui moral pour le *Projet pilote d'analyse de la qualité de l'eau de surface*.

Adoptée

2017-04-95 **<u>Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu de renouveler l'adhésion à titre de membre LSAT pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018 pour la somme de 175$.

Adoptée

2017-04-96 **<u>Engagement de Frédérik Marquis</u>**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'engager M Frédérik Marquis à titre de pompier volontaire.

Adoptée

2017-04-97 **<u>Verbalisation de la rue Cloutier (décision de M David Frenette)</u>**

Considérant que M Frenette comprend que la résolution stipule la date du 28 mars comme échéance finale pour faire valoir sa décision;

Considérant que M Frenette confirme consentir à la municipalité la cession de la rue Cloutier sans toutefois avoir corrigé la côte, mais sans non plus qu'il n'y ait d'enclave quant aux terrains desservis;

Considérant que M Frenette comprend que les modalités relatives à cette cession demeurent à parfaire et qu'elles devront se conclure sous l'égide de la réglementation qui était celle en vigueur lors des négociations initiales, toujours en conformité de ce qu'il comprend de la résolution précitée;

Considérant que M Frenette demande qu'une réserve de recours lui soit consentie dans l'éventualité où il intenterait une demande ou poursuite en compensation financière contre les lots bénéficiant de cette route sans que leurs propriétaires ou auteurs n'aient eu à faire quelques déboursés que ce soit quant à sa réalisation;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu de refuser toutes les conditions de M Frenette ainsi que la demande de verbalisation de la rue Cloutier.

Adoptée

Le point Développement domiciliaire (derrière le HLM) ayant été réglé le mois précédent est enlevé de l'ordre du jour

2017-04-98 **Croix-Rouge**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu de contribuer de mai 2017 à avril 2018 à la Croix-Rouge pour la somme de 256$.

Adoptée

DIVERS

Compte rendu des dossiers des élus

Chacun des élus fait un compte rendu de ses dossiers.

Questions du public

Le conseil a su répondre aux questions du public.

2017-04-99 **Levée**

À 19h49 il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

_____
Nathalie Savard
Directrice générale

_____
Réjean Guay
Maire